

Ouverture de la gare d'Anderlecht, la 35ème gare dans la Région de Bruxelles-Capitale

La SNCB a ouvert, ce dimanche 13 décembre, une nouvelle gare intermodale au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, la gare d'Anderlecht. Elle est desservie en semaine et durant le weekend, dans le cadre du nouveau Plan de Transport 2020-2023 qui prévoit un élargissement de l'offre de trains. Les travaux sur place y ont été effectués tant par la SNCB que par Infrabel, qui y a travaillé dans le cadre de la mise à quatre voies de la ligne 50A/C Denderleeuw – Bruxelles-Midi.

Avec cette nouvelle gare, le réseau suburbain (Offre S) de Bruxelles et environs se voit doté de sa 144ème gare, et de sa 35ème gare en Région de Bruxelles-Capitale. Cette nouvelle gare est desservie par le train S3 toute la journée en semaine comme le week-end : une bonne nouvelle pour la mobilité dans et autour de Bruxelles !

La construction de la nouvelle gare d'Anderlecht représente un investissement de 2,2 millions d'euros pour la SNCB.

De son côté, Infrabel a investi 1,5 million d'euros dans cette gare. Cela fait partie des investissements RER et de la mise à quatre voies de la ligne 50A Denderleeuw – Bruxelles-Midi : ce montant s'ajoute donc aux investissements précédents pour les 4 voies entre Denderleeuw et Anderlecht (540 millions d'euros) et le prolongement des 4 voies entre Anderlecht et Bruxelles-Midi (15 millions d'euros).

Une mise en service ce 13 décembre avec l'entrée en vigueur du nouveau Plan de Transport

La gare d'Anderlecht est opérationnelle depuis ce dimanche 13 décembre. Elle surplombe la chaussée de Mons et est située à proximité de l'important Campus du Ceria (Coovi), d'écoles de l'enseignement secondaire ainsi que de nombreux grands magasins et entreprises : cela représente un potentiel de plusieurs centaines de voyageurs par jour. Cette gare permettra donc à un grand nombre de personnes, des étudiants aux travailleurs des entreprises avoisinantes par exemple, de privilégier le train comme moyen de transport pour se rendre dans cette partie du territoire bruxellois.

Une offre de trains tant en semaine que le weekend

La Gare d'Anderlecht est desservie par le train S3 Zottegem – Anderlecht – Bruxelles – Dendermonde à raison d'un train par heure et par sens en semaine de 5h30 à 23h35, et d'un train par heure et par sens entre 6h30 et 23h30 entre Zottegem et Schaerbeek le week-end.

La SNCB souhaite que d'ici 2023, un deuxième train S3 par heure roule les jours de semaine entre Zottegem et Bruxelles, avec un arrêt dans cette nouvelle gare. Ce projet fera l'objet d'un planning actualisé dans le courant du premier trimestre 2021.

Une véritable intermodalité

L'intermodalité a été privilégiée dans le cadre des travaux : la gare est située à la sortie de l'Autoroute E19 (sortie Sint-Pieters-Leeuw), à proximité du parking P&R Ceria-Coovi. Pour les navetteurs venant travailler à Bruxelles et qui voudraient faire les derniers kilomètres en train, la gare d'Anderlecht est par exemple à 5 minutes à peine de Bruxelles-Midi et à un quart d'heure du centre-ville.

L'arrêt de Métro Ceria (ligne 5 Erasme – Hermann-Debroux) de la STIB ainsi que des arrêts de bus STIB et De Lijn sont situés à proximité pour passer rapidement d'un mode de transport à l'autre. Pour les navetteurs travaillant sur le site de l'hôpital Erasme et qui descendent du S3 à Anderlecht, leur destination est par exemple à moins de 5 minutes en métro.

Un abri et un râtelier pour vélos, d'une capacité à eux deux de 38 places, est prévu pour les voyageurs qui souhaiteraient se rendre à la gare d'Anderlecht à vélo et y prendre le train.

La gare d'Anderlecht est dotée d'une infrastructure accessible aux personnes à mobilité réduite, avec notamment des rampes pour accéder à chaque quai, des quais à une hauteur de 76 cm, des lignes de guidage et dalles podotactiles, conformément à la volonté de la SNCB de doubler le nombre de gares accessibles aux personnes à mobilité réduite en cinq ans, pour passer de 78 actuellement à 150 d'ici 2025.

Des travaux effectués dans le cadre de la mise à quatre voies de la ligne 50A/C Denderleeuw – Bruxelles-Midi

Le RER repose sur la mise à quatre voies par le gestionnaire d'infrastructure, Infrabel, de 5 axes ferroviaires majeurs dans un rayon de 30km autour de Bruxelles. Cette capacité doublée permet de faire circuler les trains rapides sur les deux voies centrales, sans interaction avec les trains locaux qui circulent, eux, sur les deux voies latérales.

Pour la gare d'Anderlecht, Infrabel était responsable des travaux de gros œuvre tels que la construction des murs de soutènement, des escaliers, des rampes d'accès, mais aussi, pour compte de la SNCB, du revêtement de quai en clinkers et de l'installation du garde-corps. Ces travaux ont été coordonnés avec la SNCB, qui était quant à elle chargée du parachèvement et de l'équipement des lieux.

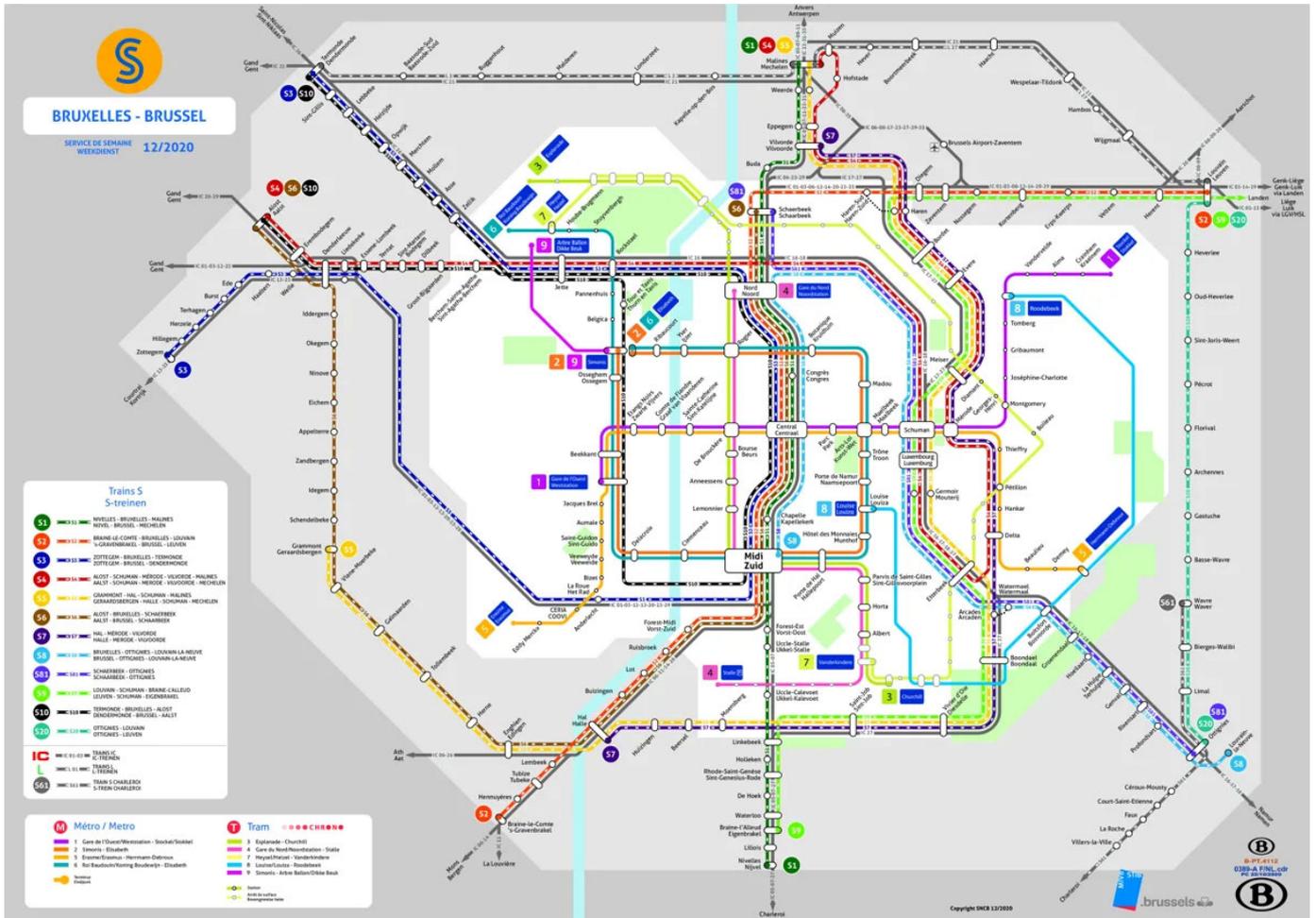
Les travaux sur place ont été réalisés par TUC RAIL, le bureau d'étude d'Infrabel, pendant la mise à 4 voies de la ligne Bruxelles-Midi - Denderleeuw (ligne 50A/C) qui est l'une des plus fréquentées du pays. Depuis décembre 2018, la capacité entre Denderleeuw et Anderlecht est passée de 2 à 4 voies. Les 4 voies ont ensuite été prolongées jusqu'à Bruxelles-Midi, permettant ainsi aux trains, depuis la mi-juin 2020, de rejoindre encore plus facilement la gare de Bruxelles-Midi, ce qui est également bénéfique pour la ponctualité du trafic ferroviaire.

L'Offre S, la dimension ferroviaire du RER, pour une mobilité repensée dans et autour de Bruxelles

L'extension de la ligne ferroviaire Bruxelles-Denderleeuw fait partie du Réseau Express Régional et bénéficie ainsi à la mobilité depuis et vers la capitale. Depuis 2015, la SNCB a déployé une offre suburbaine importante : « l'offre S » qui est la dimension ferroviaire du RER. Plus de 700 trains chaque jour circulent sur 12 relations commerciales, et desservent plus de 140 gares dans Bruxelles et sa périphérie, avec du matériel roulant moderne et adapté.

Toutes les informations sur l'offre S avec le plan du réseau ici.





Carte de l'offre S



INFRABEL



Elisa Roux

Porte-parole SNCB

✉ elisa.roux@sncb.be

Frédéric Sacré

Porte-parole Infrabel



✉ frederic.sacre@infrabel.be

A propos d'Infrabel :

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2018).

A PROPOS DE LA SNCB

Avec plus de 900.000 voyageurs par jour (avant la crise du COVID-19), la SNCB veut être la solution pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins en mobilité. La SNCB investit dès lors dans un mode de transport orienté client, dans des trains ponctuels et bien entretenus ainsi que dans des gares confortables, fonctionnelles et qui intègrent parfaitement les autres modes de transport intermodaux. La SNCB compte 18.400 collaborateurs qui, chaque jour, placent le client au centre de leurs préoccupations.

🌐 www.sncb.be

Newsroom published with Prezly: PR Software.